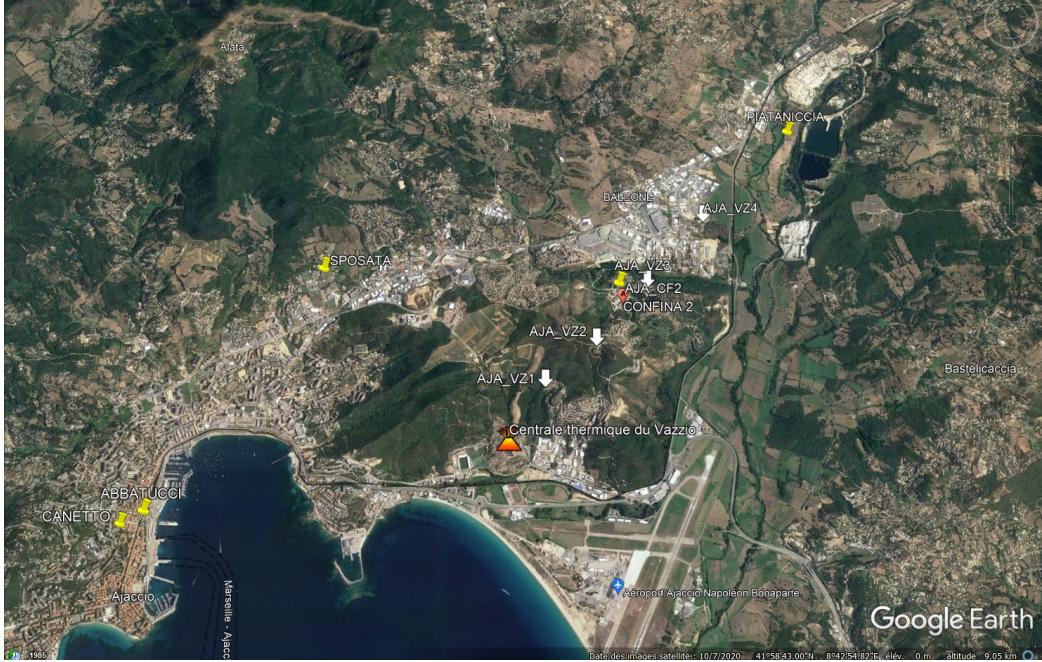




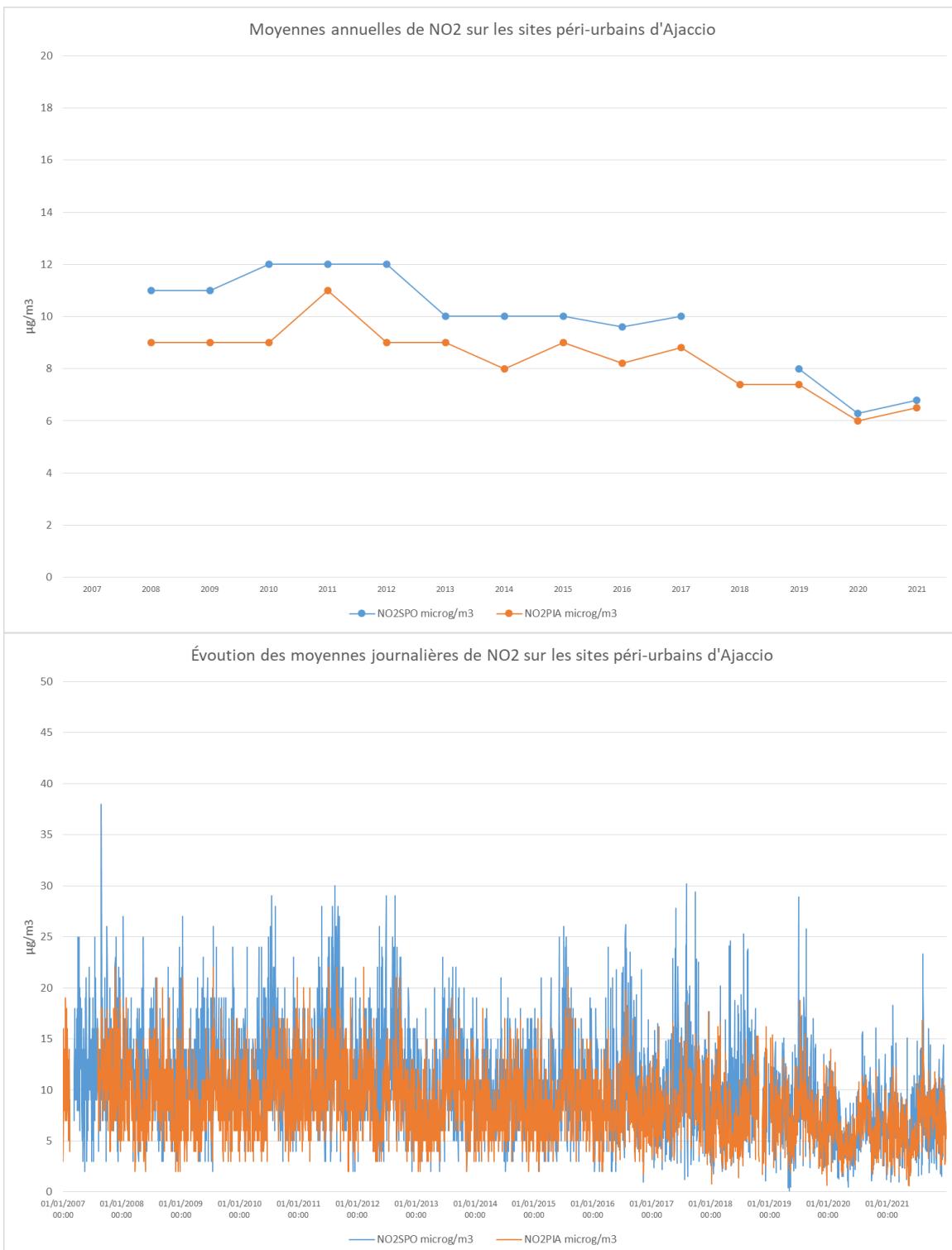
INSTRUCTION DOSSIER STATION

(cf. article 11 de l'arrêté du 19/04/17)

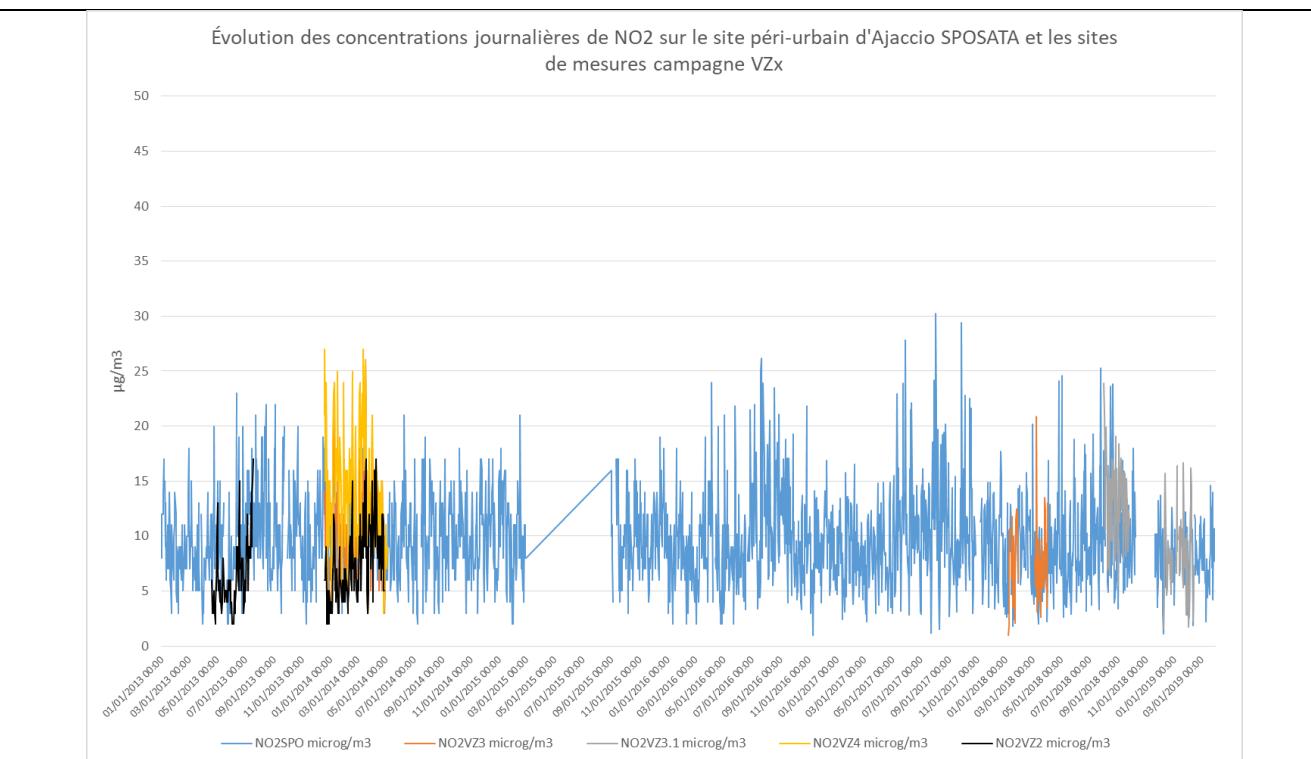
Nom de l'AASQA	QUALITAIR CORSE	Contact AASQA	Guillaume GRIGNION g.grignion@qualitaircorse.org 0665654946
Date de réception au LCSQA et à la DREAL/DEAL/DRIEE du dossier complet	10/10/22	Référence de la demande	327
Documents joints :	FR41007_Fichier descriptif station_v12_Sposata_27092022.xls		
Objet de la demande (ouverture, fermeture modification station/point de prélèvement) :	Fermeture station, mesures et point de prélèvement		
Numéro de la station et polluant concerné par le point de prélèvement :	<p><u>Station :</u> FR41007 AJACCIO SPOSATA <u>Mesures :</u> FR41007_NO_1 FR41007_NO2_1 FR41007_NOX as NO2_1 FR41007_O3_1 <u>Point de prélèvement :</u> FR41007_BaP in PM10</p>		
<u>Commentaires de l'AASQA associés à la demande :</u>	<p>La demande concerne la fermeture de la station FR41007 AJACCIO SPOSATA, labellisée PU_F pour optimiser le réseau de surveillance de la ZAS FR94ZAR01 AJACCIO (fermeture de 2 sites : SPOSATA et PIATANICCIÀ, ouverture du site CONFINA 2).</p> 		

Les mesures de NO-NO2-NOx (en tant que NO₂) et O₃, réalisées depuis 2007 ainsi que les mesures de BaP, réalisées depuis 2013, seront réalisées sur le site péri-urbain de fond AJACCIO CONFINA 2 (AJA_CF2, demande d'ouverture de site en cours).

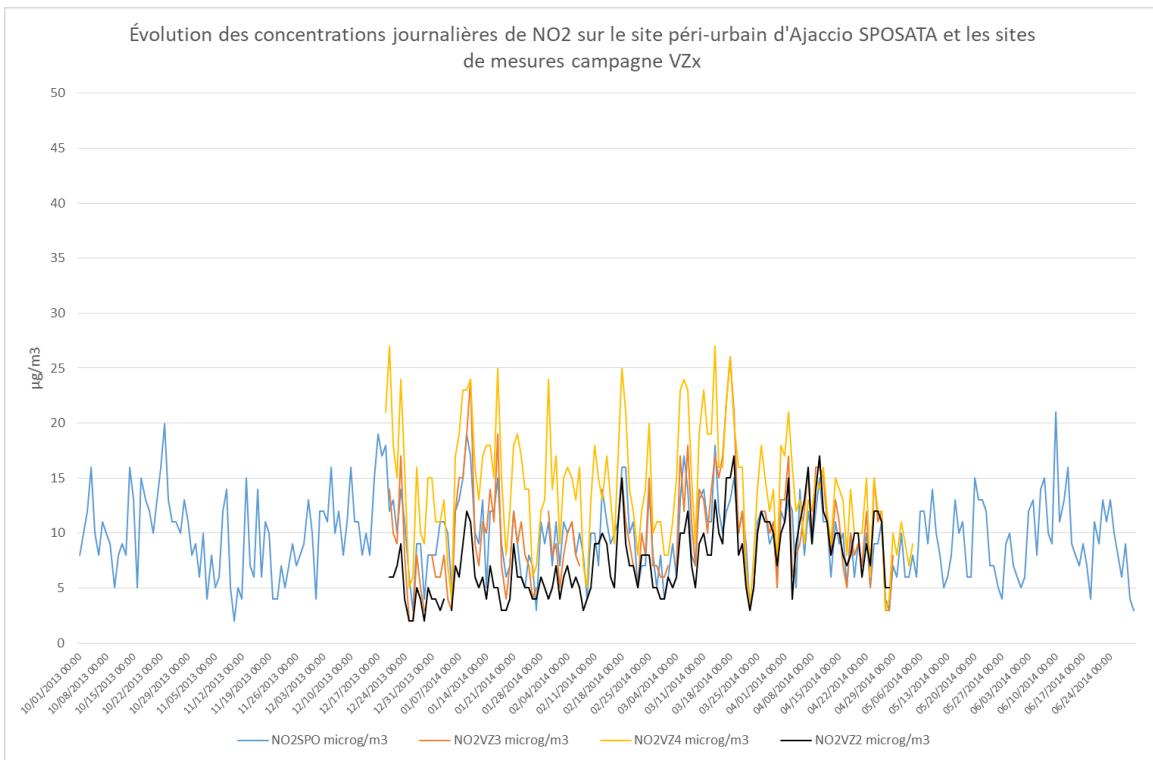
Historique des concentrations annuelles et journalières des sites péri-urbains de la ZAS. Comparaison aux campagnes de mesures autour de la centrale du Vazzio.



(cf. article 11 de l'arrêté du 19/04/17)



Focus sur la campagne Vazzio hiver 2013-2014



Les campagnes de mesures ont mis en évidence que le site VZ3 apparaissait comme le plus représentatif d'une station péri-urbaine de fond. L'emplacement prévu pour le remplacement de la station SPOSATA, AJA_CF2, est un compromis entre les contraintes locales et les mesures du site campagne VZ3. Le site est implanté au bas de résidences de moyenne hauteur (5 étages maxi) et non loin de zones commerciales et artisanales (Stiletto, Caldaniccia).



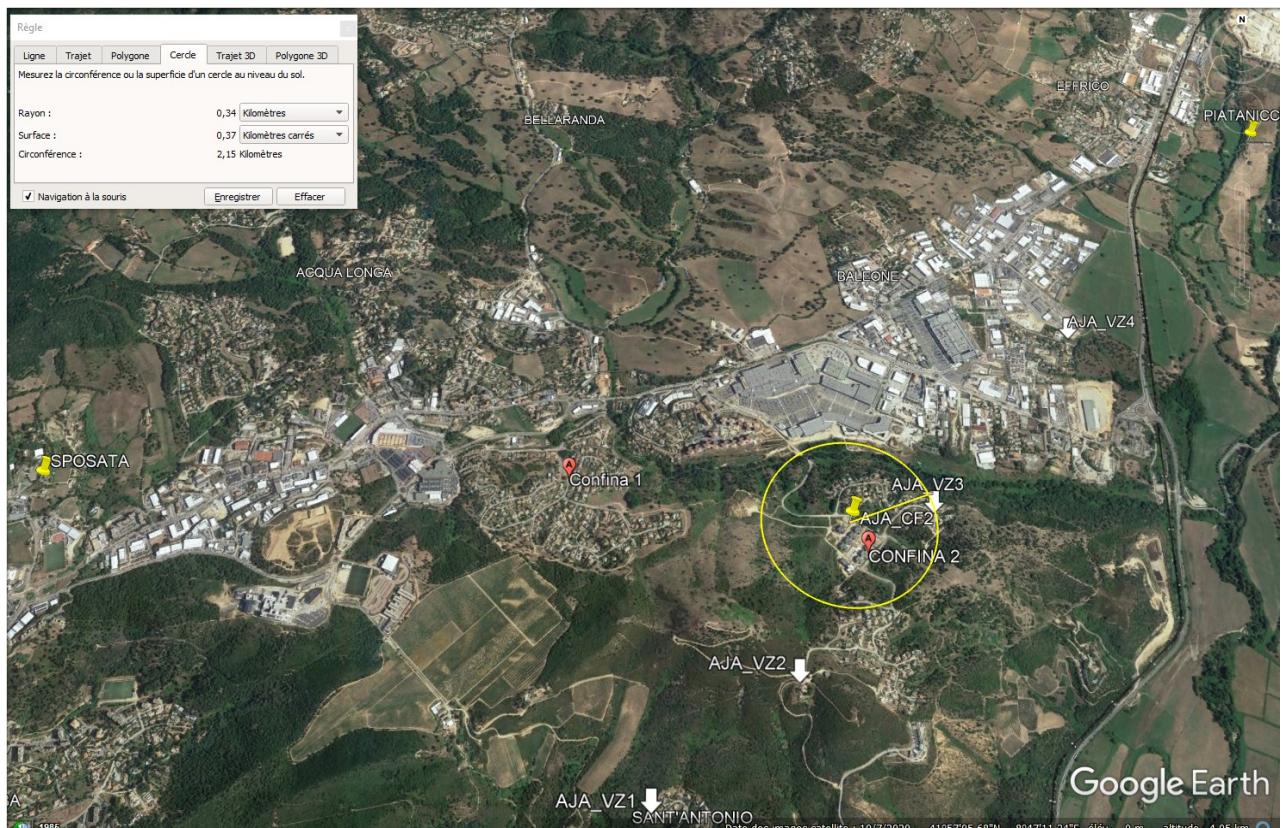


INSTRUCTION DOSSIER STATION

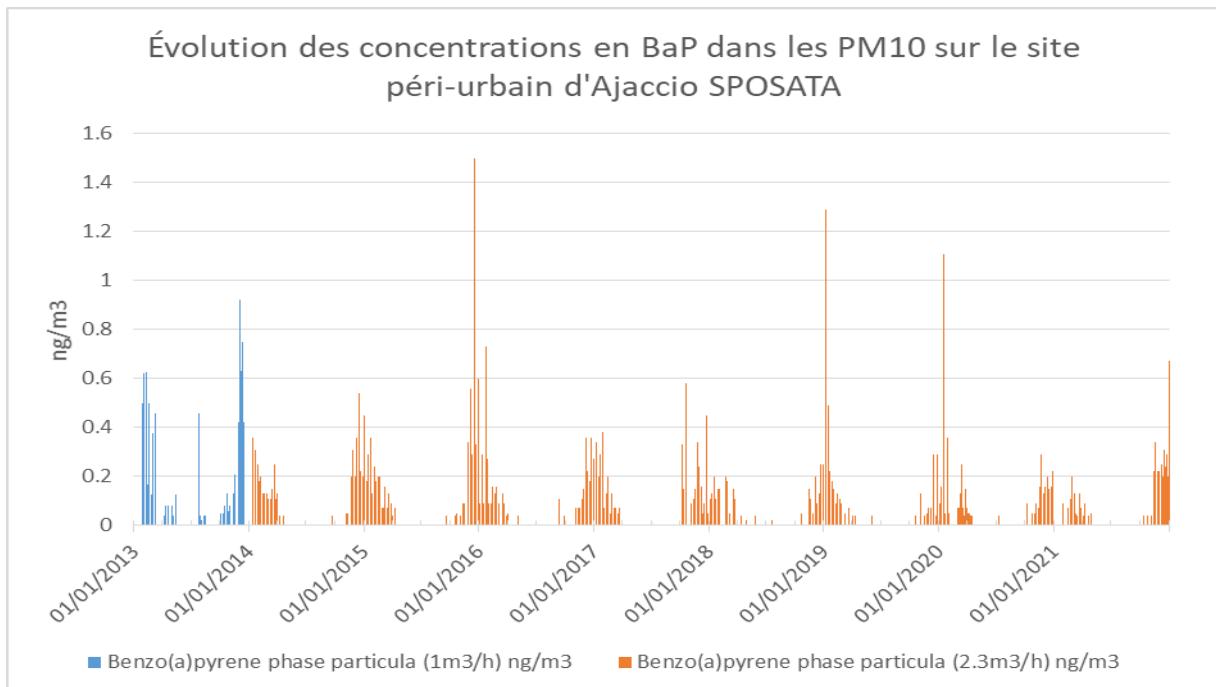
(cf. article 11 de l'arrêté du 19/04/17)

Le site de mesure campagne AJA_VZ3 (rue du lac du Cinto) est distant d'environ 300 mètres et en contrebas par rapport à l'emplacement du site CONFINA 2 (rue du lac de Creno).

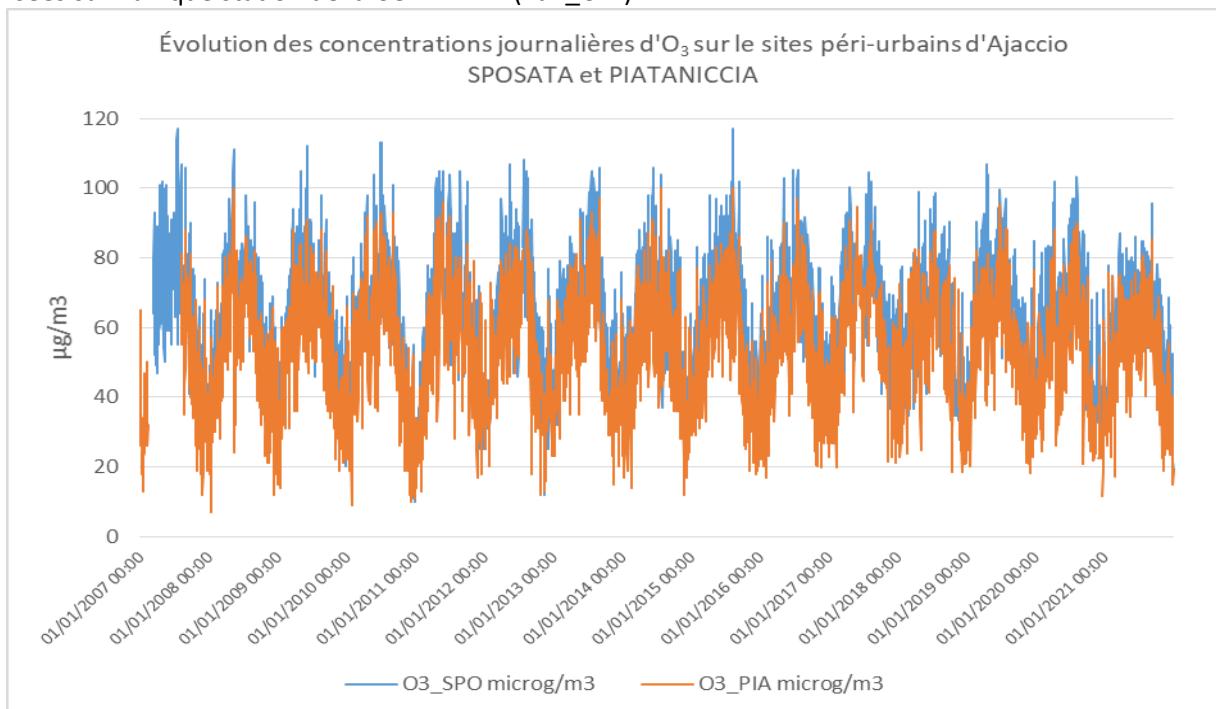
L'accès à la zone résidentielle de la CONFINA 2 est, à l'image de celui du site de SPOSATA, à sens unique ; seuls les résidents transitent par la voie d'accès.



L'évaluation préliminaire réalisée entre 2013 et 2015 avait montré que le site de SPOSATA était le plus impacté par les mesures de BaP dans les PM₁₀. Pour autant le seuil d'évaluation inférieur n'était pas atteint (< SEI) et ce point de prélèvement a été maintenu (Cf : résolution de la CS HAP/ML/benzène de 2013 et validée en CPS le 19/05/2014).



Les concentrations d'ozone mesurées sur le site de SPOSATA sont en étroite corrélation avec les mesures du site péri-urbain d'AJACCIO PIATANICIA. Afin d'optimiser le réseau, les mesures d'ozone de ces 2 sites seront réalisées sur l'unique station de la CONFINA 2 (AJA_CF2).





INSTRUCTION DOSSIER STATION

(cf. article 11 de l'arrêté du 19/04/17)

Le site de SPOSATA est également un site d'observation pour les pesticides depuis le mois de mars 2021. La campagne d'évaluation prendra fin au 13 décembre 2022 avec une reconduction possible sur le nouveau site de la CONFINA 2.

L'ensemble de ces constats nous amène à demander la fermeture du site de Sposata (U_F) et, par la même occasion, celui de Piataniccia (PU_I), pour ouvrir un seul site sur la Confinia 2 au proche du site de mesure campagne AJA_VZ3 (PU_I).

Avis/date LCSQA

Aspect critères d'implantation : Accepté Date : 12/01/2023

Conformité du dispositif : Accepté Date : 16/11/2022

Commentaires du LCSQA sur la demande :

Aspect critères d'implantation :

station multi-polluants (NO-NO₂-NO_x, O₃, 7 HaP, pesticides) ouverte en mars 2007 située en périphérie d'Ajaccio au Nord / Nord-Est. La station est placée sur le chemin vicinal de la Sposata surplombant la Caisse Centrale d'Activité Sociale d'Ajaccio. Le dossier station ne mentionne aucun dépassement d'objectif environnemental. Il est noté la centrale thermique du Vazzio (dont l'arrêt définitif est programmé en 2023) à environ 3 km au Sud Est ainsi que le port d'Ajaccio à 3 km au Sud / Sud Ouest.

Au regard des informations transmises, l'emplacement choisi respecte les critères d'implantation pour une typologie « périurbaine sous influence de fond » pour l'ensemble des polluants mesurés.

Les stations « 41007 – Piataniccia » (dont la fermeture est associée à cette fermeture) et « 41063 – Ajaccio Confinia2 » (dont l'ouverture est associée à cette fermeture) sont respectivement situées à 5,5 km à l'Est/Nord-Est et 3,3 km à l'Est. Il conviendra d'informer le LCSQA la date d'arrêt effectif (avec mise à jour du dossier station) en lien avec la fermeture/ouverture des 2 stations associées.

Conformité du dispositif :

Dépassements des valeurs cibles et valeurs limites sur la ZAR : le seul et dernier dépassement relevé concerne l'AOT40 sur 5 ans pour le site Sposata en 2017.

A noter : avec la fermeture de Sposata, l'ouverture des points O₃ et HaP (7) sur Confinia2 serait nécessaire pour conserver respectivement un point éligible à la surveillance O₃ végétation et un point de surveillance régional HaP.

Bilan par polluant :

NO₂ : conforme

La ZAR est classée >SES, avec un minimum de 1 point fixe requis.

Avec les fermetures de Piataniccia et de Sposata et l'ouverture de Confinia2, il y aurait 3 points fixes pour la surveillance du NO₂ sur la ZAR.

Le ratio régional sur les ZAS classées > SES serait de 2 points trafic pour 2 points UF.

PM : conforme, site non concerné.

O₃ : conforme

La ZAR est classée >OLT, avec un minimum de 1 point requis.

Avec les fermetures de Piataniccia et de Sposata et l'ouverture de Confinia2, il y aurait 2 points fixes (Canetto et Confinia2) pour la surveillance de l'O₃ sur la ZAR dont 1 point, Confinia2, éligible pour la surveillance végétation.

Sur ces 2 sites le NO₂ serait également mesuré.



INSTRUCTION DOSSIER STATION

(cf. article 11 de l'arrêté du 19/04/17)

SO₂ : conforme, site non concerné.

HaP : conforme

La ZAR est classée <SEI, aucun point fixe n'est requis.

Avec les fermetures de Pianaticcia et de Sposata et l'ouverture de Confina2, il y resterait 1 point indicatif (si le type de surveillance actuel est conservé) sur le nouveau site de Confina2 pour la surveillance des HaP (BaP) sur la ZAR.

A noter que le site de Sposata qu'il est proposé de fermer correspond actuellement au point de surveillance régional requis par le RTN. Le nouveau point « régional » deviendrait donc Confina2.

CO : conforme, site non concerné.

Métaux : conforme, site non concerné.

Benzène : conforme, site non concerné.

Avis/date DREAL/DEAL/DRIEE	Accepté Date : 09/02/2023
---------------------------------------	----------------------------------

Commentaires de la DREAL/DEAL/DRIEE sur la demande :

Nous n'avons pas de remarques sur les évolutions proposées du réseau de surveillance sur la commune d'Ajaccio. Il n'y a pas d'enjeu local rédhibitoire à notre connaissance.

Avis/date ministère	Accepté avec réserve Ministère Date : 09/02/2023	Accepté en réponse au LCSQA Date : 20/03/2023
----------------------------	---	--

Commentaires du ministère chargé de l'environnement :

Avis favorable du BQA avec la réserve suivante : dans le cadre de l'évolution de la Directive QA, et notamment des seuils à prendre en compte pour les régimes de surveillance, il convient d'être prudent. Avant de procéder aux transformations requises, il serait utile que le LCSQA évalue l'impact des seuils proposés pour le BaP sur ce que serait le régime approprié, et de s'assurer que les mesures d'un type appropriées seront bien menées par l'AASQA après ces transformations, sans rupture de continuité (autre que le changement du lieu de mesure).

Réponse LCSQA :

Après étude des nouveaux seuils réglementaires en préparation à la Commission Européenne et le classement de la ZAR Ajaccio, nous pouvons donner les éléments suivants :

- Pour le NO₂ : le nouveau seuil de la valeur limite en moyenne annuelle serait dépassé impliquant la mise en place d'une surveillance par deux points de mesures fixes. Comme vu précédemment, 3 points restent opérationnels sur la ZAR après fermeture des stations Pianatucci et Sposata : Abbatucci (urbain trafic), Canetto (urbain de fond) et Confina 2 (péri-urbain de fond)
- Pour le BaP : remplacement point par point et de même typologie (péri-urbain de fond)
- Pour l'ozone : 2 points de mesure pour un requis dont un urbain de fond et un péri-urbain de fond.

Ainsi la conformité serait atteinte même dans le cas des nouvelles valeurs limites de la directive en discussion actuellement.